

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine-Sarzin (74270)</p>	<p><b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b> <b>Séance du lundi 24 mars 2025</b> Par suite d'une convocation en date du 13 mars 2025, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le 24 mars 2025 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 13 Présents : 08 Votants : 11  <b>Délibération n°D_2025_03_24_22</b></p>	<p>Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Cecon, M. Julien Langloys, Mme Pierrette Baton Marechal, M. Marc Brunier, M. Louis Buda, Mme Josiane Masson, M. Christophe Piazzoni</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : M. Julien Langloys à Mme Anne-Marie Cecon, Mme Carole Chen à M. Christophe Comé, M. Laurent Esteulle à M. Marc Brunier Absent excusé : M. Jean-Philippe Gecchele Absent : M. Norbert Regard</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Pierrette Baton Marechal est désignée pour remplir cette fonction.</p>

**Objet : Budget principal - Vote du budget primitif de l'exercice 2025**

En préambule, Monsieur le Maire présente l'exécution du budget principal de l'exercice 2024 :

RESULTAT DE L'EXERCICE 2024					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	1 371 904.43 €	1 572 247.02 €	114 844.76 €	A1	315 187.35 €
<b>Investissement</b>	627 042.56 €	489 841.53 €	114 844.76 €	A2	- 22 356.27 €
<b>Fonctionnement</b>	744 861.87 €	1 082 405.49 €	0.00 €	A3	337 543.62 €

RESTES A REALISER 2024					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
<b>TOTAL DES RAR</b>	I + II	152 097.36 €	III + IV	0.00 €	B1 -152 097.36 €
<b>Investissement</b>	I	152 097.36 €	III	0.00 €	B2 -152 097.36 €
<b>Fonctionnement</b>	II	0.00 €	IV	0.00 €	B3 0.00 €

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)		
<b>TOTAL</b>	A1 + B1	163 089.99 €
<b>Investissement</b>	A2 + B2	-174 453.63 €
<b>Fonctionnement</b>	A3 + B3	337 543.62 €

Il poursuit en présentant le détail des restes à réaliser en dépenses puis en recettes :

Chapitre	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL</b>		152 097.36 €
20	<i>Immobilisations incorporelles (sauf le 204)</i>	38 922.00 €
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	46 575.36 €
23	<i>Immobilisations en cours</i>	66 600.00 €
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		0.00 €

Chapitre	Libellé	Recettes engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		0.00 €
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		0.00 €

Puis, il demande au conseil municipal :

- de se prononcer sur le budget primitif 2025 du budget principal :
- Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 023 081.00 €  
 Dépenses et recettes d'investissement : 633 337.56 €

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 023 081.00 €	1 023 081.00 €
Section d'investissement	633 337.56 €	633 337.56 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 656 418.56 €</b>	<b>1 656 418.56 €</b>

- de l'autoriser à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) provisionnées.

Vu l'instruction comptable M57,

Vu le projet de budget primitif 2025 du budget principal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité et à mains levées :

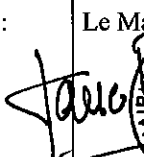

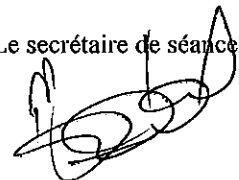
- **APPROUVE** le budget primitif 2025 du budget principal arrêté comme suit :
  - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 023 081.00 €	1 023 081.00 €
Section d'investissement	633 337.56 €	633 337.56 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 656 418.56 €</b>	<b>1 656 418.56 €</b>

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder, dans le courant de l'exercice 2025, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Délibération certifiée exécutoire  Compte tenu de sa télétransmission le : <b>28 MARS 2025</b>  De sa publication : 26 mars 2025  sa mise en ligne le : <b>28 MARS 2025</b>	Extrait conforme au registre des délibérations.  Fait à Contamine-Sarzin, le 24 mars 2025  Le Maire   Georges CANICATTI	Le secrétaire de séance,    Pierrette BATON MARECHAL
--	--	---

